



**MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU 13 MAI 2024 À 19 H 30**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. CORRESPONDANCE**

- 6. URBANISME**
 - 6.1. Rapport du département de l'urbanisme
 - 6.2. Dépôt des documents d'urbanisme
 - 6.3. Demande de dérogation mineure – 7 chemin Dumouchel

- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1. Approbation des comptes payés et à payer
 - 7.2. Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées
 - 7.3. Mois de la sensibilisation de la sclérose en plaques
 - 7.4. Corridor appalachien
 - 7.5. Nomination du responsable de l'application – Employeur D
 - 7.6. Nomination du responsable de l'accès à l'information
 - 7.7. Embauche du responsable de la voirie et des infrastructures
 - 7.8. Embauche d'un l'officier municipal en bâtiment et en environnement pour la saison estivale
 - 7.9. Radiation de taxes – numéro de matricule 8617 52 1881
 - 7.10. Retrait du compte Facebook

- 8. VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**
 - 8.1. Route 243 – travaux par le ministère des Transports et Mobilité durable
 - 8.2. Appel d'offres – déneigements - Secteur 1
 - 8.3. Extension du contrat déneigement
 - 8.4. Fauchage des bords de routes
 - 8.5. Appel d'offres – pour le remplacement d'un ponceau – chemin Glen
 - 8.6. Extension du contrat de monsieur Martin St-Jacques

- 9. ENVIRONNEMENT**
 - 9.1 Modernisation de la collecte sélective – autorisation de signature de l'entente financière avec Éco Entreprise Québec concernant les services de la collecte et du transport des matières recyclables pour le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest pour l'année 2025

- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Semaine de la Sécurité publique du 5 au 11 mai 2024

- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

- 12. LOISIRS ET CULTURE**
 - 12.1 Cycloportive 22 et 23 septembre 2024
 - Traverse du territoire entre 11 h à 15 environ
 - Trajet : 100 km ou 70 km

- 13. VARIA**
- 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance du conseil se tiendra à l'Hôtel de Ville et par vidéoconférence interactive. Vous pouvez y participer en personne ou via l'application Zoom avec un appareil électronique ou un téléphone.